



Dossier technique

Sélective Inter-Régionale NORD TU

Le 20 Avril

FOURMIES

# Dossier technique Sélective Inter- Régionale NORD

**HAUTS DE FRANCE  
ILE DE FRANCE  
BRETAGNE  
PAYS DE LA LOIRE  
CENTRE VAL DE LOIRE  
BOURGOGNE FRANCHE COMTE  
GRAND EST**

**Forclusion / limite d'engagement :**

**25 Mars**

## Contact technique

### Responsable technique

**Mathilde LENSEL**

### Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym **avant le 25 Mars** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Prév.	Nom.	Juge
🔍	🔍	🔍

Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Prévisionnel Nominatif

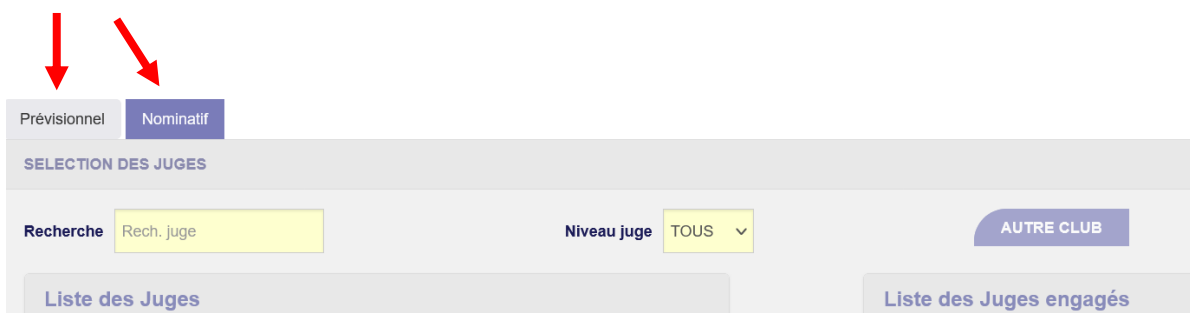
SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas d'un club qui souhaite donner une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour la Filière Elite, le second pour la Filière Nationale), cocher la case dispo partielle et inscrire les

précisions dans la fenêtre qui s'ouvre puis valider.



En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au **10 Avril**. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail aux responsables de juges.

Responsable jury :

- Sébastien Randuineau

## Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 unité
- 2 entraîneurs pour 2 ou 3 unités
- 3 entraîneurs pour 4 ou 5 unités
- 4 entraîneurs pour 6 unités et +

## Engagements des gymnastes :

### Tarifs

Filière Performance :

22,75 euros par unité

Filière Elite :

32,50 euros par unité

## **Les engagements sont à réaliser avant le 25 Mars (23h59)**

### **Règlement des engagements :**

Les règlements sont à faire au Comité Régional des Hauts de France pour le 12 avril 2024 dernier délais :

*Par virement (info bancaire sur ENGAGYM) ou par CB*

Merci à tous de préciser TUM / Sélective Inter-régionale Nord (sur intitulé du virement).

## **Cartes de compétition**

Il n'y a plus de cartes de compétition.

### **Forfaits :**

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclarer ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

## **Vérification des licences**

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

## **Certificats médicaux élite**

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à [certificatmedicalelite@ffgym.fr](mailto:certificatmedicalelite@ffgym.fr) au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le **13 Avril**).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

## Accueil des clubs

L'accueil, le dossier avec les accréditations sera à retirer à « l'accueil club » dès votre arrivée :

- de 17h à 21h le Vendredi,
- de 8h00 à 10h le samedi,
- à partir de 8h30 dimanche

## Modalités de compétition

### Echauffements

Une zone d'échauffement (dojo) est à disposition pour l'échauffement articulaire.

Echauffement spécifique sur la piste de compétition.

### Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

### Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

### Entraînement plateau compétition

Un entraînement plateau est proposé le vendredi 19 avril de 18h à 21h.

## Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	25 mars
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	25 mars
Engagement des juges	Formulaire	25 mars
Paiement des engagements	EngaGym	12 avril